Programme de Formation

Habilitation initiale Electricien - Elec HT

Organisation

Durée : 10 heures et 30 minutes
Mode d'organisation : Présentiel

Accessibilité :

Pour toute personne en situation de handicap, nous contacter afin que nous puissions étudier, ensemble, les possibilités d'aménagement.

Référente handicap du Cfma : Cécile LEYRIT
cecile.leyrit@cfma.school

Nombre de participants : Groupe de 2 à 12 personnes.

Contexte

La réglementation actuelle fixe une obligation aux employeurs de reconnaître la compétence de leurs salariés vis-à-vis des risques électriques.
L'habilitation est devenue obligatoire en 2012. Elle est régie par la norme NF C 18-510.

Contenu pédagogique

Objectifs pédagogiques

Objectifs généraux :

- Pouvoir accéder sans surveillance aux locaux réservés aux électriciens,
- Réaliser une opération d'ordre électrique en haute tension.

Objectifs pédagogiques :

- Savoir reconnaître les dangers électriques,
- Connaître la réglementation, les grandeurs électriques de base et les zones à risques.
- Connaître la procédure de consignation d'une cellule HT.

Programme détaillé de la formation

- La réglementation,
- Domaines de tension et zones à risque,
- Ouvrages et installations haute tension,
- L'habilitation électrique,
- Conduite à tenir en cas d'incendie ou d'accident d'origine électrique.

Public concerné par la formation

Tout salarié pouvant être confronté aux risques électriques dans ses missions professionnelles.

Prérequis nécessaires pour participer à la formation

Français : Lu, écrit et parlé*
Avoir les bases en électricité*

** Le commanditaire s'engage à vérifier que le apprenant a les prérequis nécessaires.*

Lieux et dates de formation

Consultable sur notre site : https://www.cfma.school/

Modalités d'accès à la formation

- Admission sur inscription auprès du CFMA : contact@cfma.school
- Délai limite d'inscription : 2 jours avant la session.
- Délais suivant les disponibilités de la planification à l'année.

Moyens d'encadrement

Formateurs ayant les compétences techniques relatives aux habilitations électriques et formés à la pédagogie pour adultes.

Moyens pédagogiques et techniques

- Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur
- Support Powerpoint / vidéos,

Modalités de suivi pédagogique

- Mise en situation pratique des apprenants,
- Echange entre participants.

Modalités d'évaluation et de suivi

- Evaluation de début de formation : recueil des connaissances et des besoins,
- Livret de suivi de la progression pédagogique des apprenants complété à chaque fin de séquence de la formation,
- Évaluation des acquis (questionnaire papier),
- Évaluation de satisfaction en fin de formation. En complément, un tour de table est effectué permettant à chacun de s'exprimer sur les pratiques acquises qu'il pourra ensuite mettre en œuvre en situation de travail.

Livrables à l'issue de la formation

Support pédagogique remis à chaque apprenant en début de formation.

Formalisation à l'issue de la formation

- Certificat de réalisation
- Attestation de fin de formation remise à l'apprenant
- Avis d'aptitude au travail en sécurité dans le domaine électrique théorique et pratique délivrant les titres suivants : B0, H0, H0V, H1, H1V, H2, H2V, H2V Essai, HC, HE Mesure

Coût de la formation

Prix public: 350,00 € HT/pers
Pour tout devis personnalisé au formation en intra : Tarif sur demande, nous consulter.

Indicateurs de performance (Moyenne des 12 derniers mois)

Période de référence du 1er janvier au 31 décembre 2023 en habilitation initiale BT et/ou HT

- *Taux de réussite : 99,5%*

Taux calculé sur la base du nombre total de personnes formées sur toutes les habilitations électriques.

- *Taux de satisfaction :9,1 / 10*

Moyenne des notes attribuées par les personnes ayant suivi la formation.

- *30 apprenants formés.*
- *630 heures de formation.*

Les conditions générales de vente sont consultables sur notre site internet et adressées sur demande.

www.cfma.school